



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 11 juillet 2019

Le réseau de chauffage urbain de Grenoble-Alpes Métropole atteint un record d'énergies vertes avec 70% d'ENR&R

C'est un nouveau record qui constitue une première au niveau national pour un réseau de cette envergure : pour la saison 2018-2019, la Compagnie de Chauffage, opérateur énergétique local, annonce que le cap des 70 % d'énergies renouvelables et de récupération du mix énergétique a été dépassé.

Un chauffage urbain de + en + vert avec 71% d'ENR&R

Le réseau de chauffage urbain est passé en près de 60 ans de 0 % à plus de 70 % d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), tout en multipliant par 30 la chaleur distribuée à ses clients. Plus ambitieux que les objectifs nationaux, le réseau de chaleur est plus performant que la moyenne nationale avec 71 % d'énergies renouvelables et de récupération contre 56 % au plan nationalⁱ et ambitionne les 100 % en 2033. Des résultats déterminants pour conserver un temps d'avance et contribuer à faire de Grenoble une capitale verte européenne exemplaire. Ce verdissement a permis de réduire ses émissions de CO2 de près de 60 % depuis 1990 alors que l'objectif européen fixe une réduction de 20 % à l'horizon 2020.

Cette performance est la résultante d'une conjonction de plusieurs facteurs : des outils de production optimisés sur l'ensemble des sites ; un recours limité aux énergies fossiles ; l'intégration d'une nouvelle source d'énergie grâce au raccordement à la plateforme chimique de Pont-de-Claix pour valoriser une partie de leur production énergétique ; l'augmentation de la part du bois-énergie au détriment des énergies fossiles.

Le réseau de chaleur qui brûlait du charbon et du fioul lourd à ses débuts en 1960, est désormais passé au vert.

Le bois, 2^e combustible le plus utilisé dans le bouquet énergétique avec un tonnage record pour cette saison

Première énergie renouvelable du réseau, le bois énergie contribue de manière significative à la transition énergétique dans laquelle est engagé notre territoire. La Compagnie de Chauffage développe et structure sa filière d'approvisionnement bois, en partenariat avec les acteurs de la filière, conscients depuis longtemps des multiples enjeux de la forêt. Tous sont mobilisés chaque jour pour la protéger et l'aider à croître dans ce nouveau contexte.

CONTACT PRESSE

Justine Bernard • Responsable communication • Tél. : 06 27 67 72 61 • justine.bernard@cciag.fr
Mary Grammont • Attachée de presse Daily RP • Tél. : 06 73 02 98 10 • mary@daily-rp.com

Aujourd'hui, la biomasse permet non seulement de dépasser 50% d'ENR&R dans le bilan énergétique du réseau de chauffage urbain, ce qui autorise un taux de TVA réduit pour les usagers, mais présente aussi l'avantage d'être locale. Le bois utilisé en tant que combustible pour le réseau de chaleur est approvisionné dans un rayon de 100 km autour de Grenoble. La Compagnie de Chauffage limite donc les trajets en s'approvisionnant au niveau local.

100 000 tonnes de bois ont permis cette saison de chauffer l'équivalent de près de 30 000 foyers sur le territoire de la Métropole et d'économiser environ 117 000 tonnes de CO2 par rapport au charbon, combustible originel du chauffage urbain ou encore 70 000 tonnes de CO2 par rapport au Gaz Naturel. Ces émissions évitées correspondent à l'équivalent des émissions annuelles de CO2 de près de 40 000 voitures, effectuant 15 000km/an avec un taux d'émission de 120g/km.

Une nouvelle centrale biomasse, « BIOMAX », implantée sur la Presqu'île Scientifique sera prochainement mise en service (mars 2020) et viendra renforcer le réseau de chauffage urbain de la Métropole. Au total, près de 150 000 tonnes de bois seront alors valorisées en chaleur, soit plus de 30 % de l'énergie produite par la Compagnie de Chauffage, ce qui permettra de dépasser les 75% d'ENR&R. Le tonnage de bois a plus que quintuplé en 15 ans passant de 19 100 tonnes en 2004 à ce nouveau record de 100 000 tonnes sur la saison de chauffe 2018-2019.

60 millions d'euros d'emprunts mobilisés auprès de la BEI, du Crédit Lyonnais et de la Banque Postale pour accompagner le développement de ce réseau écologiquement vertueux.

Les contrats de prêts ont été signés avec ces établissements financiers. Ces emprunts permettent de couvrir les investissements nécessaires au développement du chauffage urbain pour les cinq premières années de la délégation de service public consentie à la Compagnie de Chauffage. Les travaux prévus concernent l'extension et la modernisation du réseau de distribution ainsi que des améliorations de la capacité de production afin d'accroître l'efficacité énergétique, le développement de l'utilisation de ressources renouvelables et la réduction des émissions de CO2 sur le territoire.

Cette stratégie de développement du réseau, basée sur les énergies dites « propres », permet aujourd'hui d'atteindre plus de 70 % d'énergies renouvelables et récupérables (déchets urbains, biomasse, etc.) pour s'élever à 85 % en 2022, avec pour objectif 100 % en 2033.

A propos de la Compagnie de Chauffage

Créée en 1960, la Compagnie de Chauffage, qui accompagne Grenoble-Alpes Métropole dans la transition énergétique du territoire, gère le 2^e réseau de chaleur de France, ainsi que l'Usine d'Incineration et de Valorisation Énergétique de Grenoble (Athantor), dans le cadre de Délégations de Service Public. L'entreprise s'engage également dans cette transition énergétique via des services associés en efficacité énergétique qui guident les clients vers l'optimisation de leur consommation d'énergie.

¹ Source FEDENE 2017

CONTACT PRESSE

Justine Bernard • Responsable communication • Tél. : 06 27 67 72 61 • justine.bernard@cciag.fr
Mary Grammont • Attachée de presse Daily RP • Tél. : 06 73 02 98 10 • mary@daily-rp.com